

**Dans le cadre des 30 ans de la Loi neuchâteloise sur
la politique familiale et l'égalité entre hommes et
femmes**

**L'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE)
vous invite à un**

Colloque scientifique

**Le vendredi
14 NOVEMBRE 2025
9h-18h**

CLUB 44

Rue de la Serre 64,
La Chaux-de-Fonds
(2 min à pied de la gare)

**Le colloque fera le point sur
les outils existants pour
mieux lutter contre les
inégalités de genre et
proposer des innovations
politiques et juridiques**

**ENTRÉE LIBRE
SUR INSCRIPTION
JUSQU'AU 9 NOVEMBRE**

CLIQUEZ ICI 

La loi cantonale, dans son article premier, annonce « favoriser la recherche de solutions permettant de contribuer en priorité à la mise en œuvre de la politique familiale et promouvoir l'égalité entre hommes et femmes ».

Si l'égalité de droit a progressé dans de nombreux domaines, l'égalité de fait, garantie par l'article 35 de la Constitution neuchâteloise, se fait toujours attendre : salaires, retraites, santé, professions, place dans l'espace public, rôles dans le couple et la famille, etc.

Les ambitions de la loi sont-elles trop modestes ? Les résistances sous-estimées ? De quelles marges de manœuvre disposent les cantons et les communes pour faire face aux inégalités structurelles entre les genres ? Et comment le droit se conjugue-t-il avec des dynamiques familiales et sociales ?